



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA MANIPULATION CA SUFFIT ! EXIGEONS LE NIVEAU II IMMEDIATEMENT

A peine 4 jours après la manifestation des personnels sociaux et éducatifs, où **près de 5 000 assistantes sociales, éducatrices spécialisées, éducatrices de jeunes enfants, conseillères en économie sociale et familiale défilaient à Paris** - et malgré les engagements de Roselyne Bachelot, Ministre de la Cohésion Sociale, de la DGCS, et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, proposant, le 7 juin et le 16 juin, une validation des diplômes du travail social à hauteur de 180 ECTS, pour des diplômes qui y sont supérieurs, et sa reconnaissance au niveau II (par définition comprenant la licence, et le Master) au Répertoire National des Certifications Professionnelles - **la Commission Professionnelle Consultative du Travail Social et de l'Intervention Sociale**, réunie le lundi 20 juin, et contre le vote unanime de l'ensemble des organisations syndicales, **a validé les diplômes du travail social** (DEASS, DEES, DEEJE, DEESF, DEETS) au **niveau III** français (ex-DEUG, BTS) alors qu'un niveau 6 européen, soit 180 ECTS (équivalent à un niveau 2 en France), s'appliquerait.

Les engagements du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère de la Cohésion Sociale étaient clairs. Ce changement de posture est l'expression d'un véritable mépris pour les professionnel(le)s sociaux et éducatifs et les organisations syndicales qui militent pour la reconnaissance des formations et qualifications des métiers du Travail Social.

Les considérations budgétaires ont dicté cette nouvelle provocation que signifie le refus de l'accès à la catégorie A pour ces professionnel(le)s par le Gouvernement.

L'intersyndicale s'insurge contre les procédés employés par les Ministères, exprime sa plus grande détermination et fermeté et continue d'exiger les revendications :

- Retrait définitif des projets de texte reformant la filière sociale et éducative, pour l'intégration en catégorie A type.
- Reconnaissance des diplômes et des qualifications au niveau II.

L'intersyndicale se réunit le 29 juin pour examiner toutes les formes d'actions pour imposer les revendications plus que légitimes. Elle appelle d'ores et déjà l'ensemble des professionnel(le)s et futurs professionnel(le)s à renouveler et amplifier les mobilisations nécessaires à la hauteur de la provocation et des enjeux pour le travail social.

Le 23 juin 2011